



PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE VTC

Version 1 – Septembre 2024

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Tout chauffeur VTC est tenu de suivre un stage obligatoire d'une durée de 14h00 minimum, tous les 5 ans afin de pouvoir renouveler sa carte professionnelle VTC. Ainsi, la formation continue obligatoire prévue à l'article R. 3120-8-2 du code des transports permet la mise à jour des connaissances essentielles pour la pratique de l'activité de conducteur de voiture de transport avec chauffeur :

Obligatoire :

- Appliquer le droit du transport public particulier de personnes
- Appliquer la réglementation spécifique à l'activité de voiture de transport avec chauffeur
- Appliquer la sécurité routière

Optionnel :

- S'exprimer en anglais niveau A2+
- Assurer le développement commercial en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Mettre en œuvre les gestes de prévention et de secours civiques

→ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000035484647/>

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION CONTINUE VTC

La formation comporte trois modules d'approfondissement obligatoires :

- A. Droit du transport public particulier de personnes
- B. Réglementation spécifique à l'activité de voiture de transport avec chauffeur
- C. Sécurité routière.

La formation comporte également un module d'approfondissement au choix :

- D. Anglais.
- E. Gestion et développement commercial, dont l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- F. Prévention et secours civiques.

Les modules d'approfondissement obligatoires A, B, C et le module d'approfondissement au choix D, E ou F sont traités chacun en trois heures trente.

→ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049331579>



PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE VTC

Version 1 – Septembre 2024

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Horaires	Durée	Modules
09h30 – 13h00	3h30 dont 00h30min évaluation	Droit du transport public particulier de personnes → Evaluation du module sous forme de QRC et QCM
14h00 – 17h30	3h30 dont 00h30min évaluation	Réglementation spécifique à l'activité de voiture de transport avec chauffeur → Evaluation du module sous forme de QRC et QCM
09h30 – 13h00	3h30 dont 00h30min évaluation	Sécurité routière → Evaluation du module sous forme de QRC et QCM
14h00 – 17h30	3h30 dont 00h30min évaluation	Module approfondissement au choix : → Evaluation du module sous forme de QRC et QCM

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public visé : conducteur de voiture de transport avec chauffeur détenteur d'une carte professionnelle VTC valide souhaitant la renouveler

Prérequis : être titulaire d'une carte professionnelle valide VTC à renouveler

Prérequis techniques : le stagiaire devra disposer d'un ordinateur portable

DISPOSITIONS PRATIQUES

Afin de garantir la qualité de ses formations, DJOK PRESTIGE limite à 8 participants par session.

MODALITÉS D'ORGANISATION

Ce stage comporte quatorze heures de formation, pouvant être fractionnées en quatre périodes de trois heures trente au cours d'une période de deux mois maximum, et est dispensé en présentiel au sein d'un centre de formation agréé en application de l'article R. 3120-9 du code des transports.

- La formation est donc dispensée uniquement en présentiel. La présence du stagiaire dans nos locaux est indispensable.
- Le lieu de la formation est situé au : Ibis & Ibis Budget Saint Quentin en Yvelines – Vélodrome 1 & 2 Place de la Paix Céleste – 78180 Montigny Le Bretonneux – local ERP accessible PMR équipé de sanitaires.

DURÉE / HORAIRES / DATES DE LA FORMATION

Durée de la formation : En respect de l'arrêté du 11/08/2017, la formation est d'une durée de 14 heures réparties sur deux jours consécutifs (lundis et mardis)

Horaires de la formation : 09h30 – 13h00 / 14h00 – 17h30



PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE VTC

Version 1 – Septembre 2024

Date de la formation : entrées et sorties permanentes.

DÉLAI ET MODALITÉS D'ACCÈS

Analyse de la demande avec validation de la faisabilité du projet du stagiaire. Test de positionnement à l'entrée en formation.

Un délai de 14 jours est requis entre la prise en charge de la formation par DJOK PRESTIGE et l'entrée en formation.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux et nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap (merci de nous consulter pour l'étude de faisabilité)

→ **Contact** : Mme Fatoumata YARANANGORE - 06 12 27 21 15 – contact@djokprestige.com

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques : Supports pédagogiques ; sites institutionnels et ouvrage dédiés VTC ; écran plat full HD 46"/117cm ; vidéoprojecteur ; paperboard ; connexion internet en wifi avec fibre optique.

Méthodes pédagogiques : pédagogie active ; alternance de théorie et de travail sur cas pratiques

Equipe pédagogique : une équipe pédagogique dédiée à la formation, se tient à votre disposition pour toute question relative à la formation.

- Mme Fatoumata YARANANGORE : conductrice de voiture de transport avec chauffeur depuis plus de 4 ans, elle est diplômée d'un MBA et d'un DUT Gestion des PME. Experte du domaine, elle vous permettra d'actualiser vos connaissances et compétences essentielles pour la pratique de l'activité de conducteur de voiture de transport avec chauffeur.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis de la formation est réalisée au travers du contrôle continu avec QCM et QRC. Mise en situation finale sous forme de QCM et QRC.

Les participants signent une feuille d'emargement attestant de leur présence par demi-journée.

Des évaluations à chaud et à froid seront réalisées post formation.

MODALITÉS DE SANCTION

A l'issue du stage de formation continue, une attestation de suivi de la formation continue, signée et datée par le représentant légal du centre de formation, est remise au conducteur sans délai, sur un support durable au sens du 3° de l'article L. 221-1 du code de la consommation.

TARIF

290 euros TTC / stagiaire.

Différents types de financement sont envisageables, n'hésitez pas à nous consulter pour toute demande.

NB : La formation n'est pas finançable via le CPF.

DJOK PRESTIGE SASU – Capital social 500E

Téléphone : 01 48 47 52 13 - 66, Avenue des Champs Élysées – 75008 PARIS - <https://www.djokprestige.com>

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 903 268 431 00017 – Code NAF/APE 4932ZB

NDA numéro 11756862875 auprès du préfet région IDF. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE VTC

Version 1 – Septembre 2024

CONTACT / COORDONNÉES DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

DJOK PRESTIGE
Fatoumata YARANANGORE

66, Avenue des champs Élysées
75008 PARIS

<https://www.djokprestige.com/#>

Tel : 01 48 47 52 13
Portable : 06 12 27 21 15
Email. : contact@djokprestige.com

INFORMATIONS PRATIQUES : <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31027>